

Formation Facilitateur Transformatif

Niveau 3

La formation de facilitateur de Communication Transformatrice prépare les étudiants à enseigner des formations de Communication Transformatrice. Ces étudiants deviendront très familiers avec la formation de base et la formation avancée, même s'ils préfèrent se spécialiser pour apprendre à faciliter l'une des deux, ou les deux. Les participants à cette formation gagneront de l'expérience en conduisant des facilitations courtes. Certains pourront donner des formations, d'autres utiliseront cet enseignement et les compétences développées durant leur formation en dehors de la Communication Transformatrice. Être un coach compétent est la fondation, la base naturelle pour la formation de facilitateur. Le coach confronte et soutient son client pour qu'il y ait des percées dans sa vie, et celui qui conduit une formation de Communication Transformatrice est pleinement engagé à aider les participants avec les différents agencements des formations présentées. L'habileté à inspirer la confiance dans un coaching est une forte indication du potentiel du coach pour être un excellent facilitateur. Les participants à ce programme recevront une instruction extensive de leadership du groupe. Ce qui inclut un entraînement à présenter les outils, à maîtriser les processus, une préparation pour gérer des situations diverses et inattendues. Cette formation inclut une compréhension théorique des instructions, les présentations processus du séminaire de base et avancée. Après avoir reçu ces instructions l'étudiant pratiquera cette présentation avec le formateur qui l'observera et le guidera.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de cette formation vous serez à même de :

- Améliorer vos compétences de facilitation et de leadership ;
- Intégrer les limites, le cadre et l'éthique ICF du rôle de facilitateur ;
- Choisir, encadrer, et former des assistants avant et pendant la facilitation ;
- Capacité à créer un environnement inclusif ;
- Améliorer votre capacité à gérer les conflits ;
- Capacité à vous adapter aux événements inattendus ;
- Améliorer votre compréhension des principes transformatifs et comment les appliquer dans votre travail de facilitation (leadership, intégrité) ;
- Gestion du temps et de l'espace de chacun dans le groupe.

PUBLIC VISÉ

Demandeur d'emploi, dirigeant, thérapeute en fonction, manager, coach, toute personne désirant mettre en place des outils de communication constructive et améliorer sa communication interpersonnelle.

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLES REQUIS

- Avoir suivi la formation de Base Niveau 1 de la Communication Transformatrice ;
- Avoir suivi la formation Avancée Niveau 2 de la Communication Transformatrice ;
- La réalisation complète de la formation Coach Transformatif – Niveau 1 ;
- La réalisation complète de la formation de Coach Transformatif - Niveau 2.

L'accès à la formation sera validé suite à un entretien préalable. Il se peut que durant la formation le stagiaire soit confronté à des émotions, si celui-ci est suivi par un psychiatre demandez-lui son approbation avant de participer.

DURÉE DE LA FORMATION

La formation a une durée totale de 384 heures comprenant :

- 20h de coachings individuels (réparties par sessions de 1h-1h30)
- 257h en tant qu'assistant et co-facilitateur de la formation de base et formation avancée (3 fois 10 jours)
- 100h de facilitation de la formation de base niveau 1 et/ou formation Avancée niveau 2
- 7h de facilitation d'une formation d'écoute empathique

Ces heures ne prennent pas en compte le travail personnel de l'étudiant (préparation à la facilitation des ateliers, mémoires, etc.).

LES MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Cette formation est animée en présentiel et en distanciel (via une plateforme de visio-conférence Zoom).

La formation est constituée :

- d'une partie théorique avec la réalisation d'un travail personnel de l'étudiant : écriture de mémoires, lectures et recherches
- d'une partie pratique au travers de coachings, d'écoute et de pratique des formations

CONTENU DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

Les éléments des 3 différents domaines peuvent naturellement empiéter les uns sur les autres. Par exemple, assister au séminaire de base englobe à la fois le développement des aptitudes et le développement personnel.

1) Développement des compétences :

Pour la formation de Facilitateur, l'étudiant aura assisté à au moins trois formations de base et trois formations avancées. Pendant ces séminaires l'étudiant facilitera quelques processus sous la supervision du facilitateur du séminaire. Cette formation inclura des feedbacks et des instructions du facilitateur du séminaire en relation avec la participation de l'étudiant dans la formation.

Après l'expérience d'assistant co-facilitateur décrite dans le paragraphe ci-dessus, l'étudiant organisera trois formations qu'il facilitera, avec un superviseur autorisé présent durant ce stage. Pour le troisième de ces trois formations l'étudiant peut choisir, avec l'agrément du formateur, de filmer la formation plutôt que d'inviter le formateur. Ces conditions sont applicables pour la formation de base niveau 1, la formation avancée niveau 2 ou les deux formations, si le facilitateur en formation désire être certifié.

Durant la formation, l'étudiant organisera au moins deux demi-journées ou un jour entier d'un atelier qui sera inspiré d'une formation de Communication Transformatrice. Cela peut inclure, une journée découverte des outils de communication, ou sur la responsabilité, etc. Arrangez-vous pour que le formateur soit présent dans au moins un de ces ateliers et que le deuxième soit filmé pour qu'il puisse être visionné par le formateur. Il doit avoir au moins 12 personnes présentes dans chaque atelier.

Pour ces ateliers ainsi que pour les séminaires décrits précédemment, l'étudiant est responsable pour les dépenses et pour le temps que le formateur passera dans les stages.

L'étudiant doit organiser et faciliter au moins un événement d'introduction au séminaire de la Communication Transformatrice. Il doit y avoir au moins 12 personnes à cet événement, des personnes qui n'ont jamais participé à une formation de la Communication Transformatrice.

2) Développement personnel :

- 12 sessions du coaching individuel ;
- Maintenez un contact productif et régulier avec votre pote de formation ;
- Soyez régulièrement connecté avec une littérature spirituelle ;
- Participez à un cours ou séminaire en dehors de la Communication Transformation d'au moins 6h pour développer vos compétences en tant que facilitateur. Cette formation doit être approuvée par le formateur de la communication sommative ;
- L'étudiant tiendra un journal durant toute la formation dans lequel il écrira ses observations, ses réflexions, ces prises de conscience. Nous ne demanderons pas aux étudiants d'envoyer ce journal. À la fin de votre formation nous vous demanderons d'écrire :
- Un mémoire dans lequel vous décrivez les réalisations que vous avez eues durant votre formation.

3) Expansion de la Communication Transformatrice :

L'étudiant en facilitation doit créer un projet qui exportera la mission de la Communication Transformatrice, comme décrit dans les deux formations de Coaching Transformatif. Ce doit être quelque chose de nouveau. Quelques exemples : établir et développer un centre de la Communication Transformatrice qui n'existe pas, organiser des formations dans un nouveau lieu, créer des produits tels qu'un livre audio/vidéo, compléter les formations existantes, etc. De plus, l'étudiant en facilitation peut développer une spécialité sur un sujet tel que l'abondance, l'excellence, l'intégrité, la thérapie de couple, etc.

CONDITIONS DE GRADUATION

- Compléter tout le programme
- Faciliter une série d'ateliers avec succès, tel que décrit dans la section programme.
- Avoir une interview finale avec le formateur
- Avoir payé la totalité de la formation

Post-formation :

Pour conserver son titre de facilitateur certifié de la Communication Transformatrice, le facilitateur doit continuer sa formation. Ce qui inclut qu'il facilitera au moins 80 heures de formation de Communication Transformatrice par an. Il doit assister à au moins une formation de base et une formation avancée tous les deux ans. Il doit participer tous les deux ans à une formation en dehors de la Communication Transformatrice d'au moins 12 heures, cette formation doit être approuvée par le coordinateur de la Communication Transformatrice. Il doit participer en tant que participant de la Formation de Base niveau 1 au moins une fois tous les deux ans. Dès que le facilitateur en formation aura animé au moins 20 formations de Communication Transformatrice, il pourra demander un statut de facilitateur expert de la Communication Transformatrice, soit pour une formation de base soit avancée. Lorsqu'il aura facilité 40 séminaires il pourra demander à être Maître facilitateur de la Communication Transformatrice.

LES APPLICATIONS PROFESSIONNELLES

La Communication Transformatrice est actuellement reconnue et sollicitée pour ses résultats auprès de tous ceux qui ont le désir d'améliorer les relations qu'elles soient interpersonnelles ou systémiques, en milieu professionnel ou en milieu privé.

LES MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

- Une feuille d'émargement sera distribuée, datée et signée par le stagiaire et le formateur.
- Le contrôle des acquis s'effectue tout au long de la formation validant chaque étape par des feedback des facilitations réalisées.

- En fin de formation une **évaluation des acquis** et montées en compétences de chaque stagiaire sera effectuée par notre formateur. Après évaluation des compétences un **certificat de réalisation** est envoyé.
- Un questionnaire de satisfaction de la formation sera remis à chaque stagiaire le dernier jour de formation.

L'ENCADREMENT DE L'ACTION DE FORMATION

La Formation en Communication Transformatrice est animée et développée en France depuis 2006. **Lionel Santucci**, coach et formateur, s'est formé aux Etats-Unis dans la Relation d'Aide (Entretiens, Coaching, accompagnement) basé sur la communication dans la relation d'aide de Gerard Egan et le mouvement « Human Potential ». Il possède une profonde expérience en relation avec la clarification mentale, la communication interpersonnelle et systémique. Sa vie, riche en expériences au contact de multiples cultures, aussi bien occidentales qu'orientales, représente un atout de valeur dans sa capacité d'adaptation relationnelle. Sa chaleur humaine et sa simplicité inspirent la confiance et facilitent un profond travail de développement personnel. Ses compétences et son intuition vous aideront à élargir votre vision et à vous dépasser.

L'ÉTHIQUE

Les valeurs sont : service, intégrité, excellence, dignité et valeur inhérente à tout un chacun, responsabilité, engagement, relations humaines, croissance personnelle, autodétermination. Les coachs en formation et les coachs accrédités se comportent d'une manière digne de confiance et adoptent un comportement en accord avec les valeurs susmentionnées. Les coachs en formation et les coachs accrédités développent continuellement leur pratique des outils de communication, et s'efforcent d'accroître leur savoir-faire, pour les mettre au service des autres. Ils contribuent en outre à la base de connaissance de La Communication Transformatrice. Les coachs en formation et les coachs accrédités honorent et respectent les clients et les participants des séminaires dans leur vie et leur travail. Ils sont convaincus que chaque client/participant est créatif, empli de qualités et complet en lui-même. Les coachs en formation et les coachs accrédités prennent la responsabilité d'encourager les clients/participants à l'introspection et à la découverte de soi, à générer leurs propres solutions et stratégies, et à prendre leurs responsabilités. Les coachs en formation et les coachs accrédités ont la conviction que le client/participant a la capacité de gérer sa situation à un haut niveau d'efficacité et que cela passe par une prise de responsabilité de sa part. Ils soutiennent, stimulent et parfois confrontent les clients, participants et étudiants pour les amener à considérer leurs propres limitations dans leur façon de voir le monde et les choses, leur permettant ainsi de grandir et de manifester leur plein potentiel. Les coachs en formation et les coachs accrédités ne sont qualifiés que dans le cadre de leurs éducation, formation, certification et autre expérience applicable et appropriée. Ils ne doivent fournir des services et utiliser des savoir-faire ou des techniques d'approche qu'après avoir suivi une formation ou des études appropriées sous la supervision d'une personne qualifiée. Un facilitateur dans un séminaire, par exemple, ne proposera pas à un participant une technique ou un processus qu'il ne maîtrise pas parfaitement. Les coachs en formation et les coachs accrédités doivent avoir conscience des conflits d'intérêts potentiels qui peuvent interférer dans l'exercice de leur discrétion professionnelle et la délivrance de services de qualité. Ils ne doivent pas tirer profit de manière inappropriée de leurs relations professionnelles dans le but d'exploiter les autres. Par exemple, un coach, qui exerce en dehors une activité professionnelle, ne cherchera pas à vendre ses produits à ses clients dans le cadre de son coaching. Les coachs en formation et les coachs accrédités encouragent les personnes impliquées dans La Communication Transformatrice à poursuivre leur développement personnel et leur implication dans les différents programmes, en considérant scrupuleusement quels programmes leur seront les plus bénéfiques. Les coachs en formation et les coachs accrédités n'utilisent pas leur lien avec La Communication Transformatrice, en tant qu'assistant en séminaire, coach en formation ou toute autre qualité, pour proposer des services personnels (des séances de coaching par exemple) aux personnes engagées dans les programmes de La Communication Transformatrice, impliquant ou non un paiement

dudit service. Cela signifie qu'un assistant dans un séminaire n'approchera pas un participant ou un autre assistant pour lui proposer ses services payants ou gratuits (pour faire sa pub) en tant que coach. Les coachs en formation et les coachs accrédités ne doivent pas solliciter d'informations personnelles et/ou d'ordre privé aux clients/participants à moins que leur service (en qualité de coach ou d'assistant), ne le requière. Les personnes agissant pour le compte de La Communication Transformatrice adhèrent strictement au principe de réserve et gardent confidentielles les informations obtenues au cours des séminaires et pendant les séances de coaching. Le principe de réserve (confidentialité) s'applique dans le contexte d'un engagement à éviter tout dommage sérieux, prévisible et imminent à un client/participant, un étudiant en formation ou toute autre personne. L'application pratique de ce principe est à la discrétion des représentants de La Communication Transformatrice. Les personnes qui représentent La Communication Transformatrice et qui s'engagent dans des contacts physiques appropriés, dans le cadre d'un séminaire, avec des clients/participants ou d'autres étudiants en formation sont responsables de définir les limites claires et précises régissant de tels contacts. De plus, les personnes représentant la Communication Transformatrice s'engagent à ne pas avoir de relations sexuelles avec les clients. Les coachs en formation et les coachs accrédités doivent traiter leurs collègues avec respect et honorer de manière appropriée leurs qualifications, choix et points de vue. Ce qui signifie, par exemple, qu'un assistant dans un séminaire sera respecté à sa juste valeur même si ses opinions politiques diffèrent de celles des autres. Les représentants de La Communication Transformatrice doivent s'assurer que la documentation (brochures, notes de coaching) des différents programmes et services proposés correspond bien au travail qui a été accompli. Ce qui signifie que les brochures vantant les bienfaits des séminaires ne contiennent pas autre chose que ce qui est véritablement proposé dans les séminaires, et que les notes prises immédiatement après des séances de coaching reflètent bien et/ou rapportent fidèlement ce qui a été dit. Les coachs en formation et les coachs accrédités s'assurent que leur attitude personnelle, dans le cadre privé, n'interfère pas avec l'exercice de leurs fonctions professionnelles. Les personnes qui représentent La Communication Transformatrice respectent le travail créatif et écrit des autres (participants, clients, étudiants en formation, collègues) et ne se l'approprient pas. Ce qui signifie, par exemple, qu'un coach en formation qui, dans un devoir écrit, cite un auteur devra indiquer ses sources ou les références bibliographiques. Les coachs en formation et les coachs accrédités reconnaissent et comprennent la responsabilité déontologique qui leur incombe dans leurs relations avec les clients, participants, collègues et public au sens large. Ils comprennent que les autres attendent d'eux qu'ils observent et personnifient les valeurs et principes décrits ci-dessus. Toute personne mécontente de la conduite d'un membre de La Communication Transformatrice est invitée à le signaler au représentant légal de La Communication Transformatrice, qui examinera la situation et prendra, s'il le juge légitime, les dispositions nécessaires à l'encontre dudit contrevenant.

CONDITIONS D'ACCÈS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour tout contrat conclu à distance ou hors établissement, l'inscription s'effectue au minimum 14 jours ouvrés (à partir de la date de signature du contrat) avant la formation par une prise de contact par mail : contact@comtransformative.com ou par téléphone au 07 77 73 38 61.

L'entrée en formation est accordée sous réserve de prérequis et elle sera validée suite à :

- Un entretien dont l'objectif est de collecter les besoins du bénéficiaire et de prendre en compte ses attentes. Lors de cet échange nous informons le bénéficiaire sur le calendrier, la durée et le lieu de la formation, les objectifs visés, les évaluations, l'organisation et le déroulement, ainsi que les possibilités de financement de l'action.
- Démonstration que vous avez coaché avec succès des clients. Ce qui signifie que vous avez confiance en vous en tant que coach, et que vous avez atteint des résultats satisfaisants avec vos clients. L'étudiant en facilitation s'engage à présenter la Communication Transformatrice au monde avec compétence et excellence. Les participants à cette formation doivent déjà inspirer et manifester leur leadership, leur créativité et une profonde empathie.

- Soumettre au formateur une lettre de maximum de 1000 mots décrivant pourquoi vous voulez devenir un facilitateur de séminaire de la Communication Transformatrice. Cette lettre doit inclure des informations importantes en relation avec d'autres formations, expérience, compétences et intérêts.
- Un questionnaire individuel de positionnement sera remis en amont de la formation à chaque stagiaire afin de pouvoir évaluer au mieux les besoins, les attentes et les objectifs de chacun.
- Enfin, une convention de formation, accompagnée d'un devis, est ensuite adressée pour validation par le bénéficiaire (employeur ou individu) et sera à compléter et à nous retourner daté et signé afin de finaliser votre inscription.

Les étudiants facilitateurs qui quittent le programme et veulent revenir devront refaire une demande.

TARIF

Les frais de formation du programme sont de 6000,00€ HT (Exonérée de TVA en vertu de l'article 261-4-4°-a du Code Général des Impôts).

Le programme doit être terminé en un minimum d'un an et un maximum de cinq ans.

Note : La Communication Transformatrice n'assume pas les frais d'achat des ouvrages ou de matériel. La formation n'inclut pas non plus les frais liés à co-faciliter ou faciliter les différentes formations (nourriture et hébergement) ainsi que les frais de déplacement du coordinateur.

CONDITIONS DE REMBOURSEMENT

Durant les 30 premiers jours de la formation, et après avoir signé le contrat de formation, les étudiants qui le désirent pourront se rétracter et se retirer de la formation. Ils recevront alors un remboursement équivalent à 75 % du prix de la formation. Après cette période, il n'y aura plus de remboursement garanti.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap. Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi. Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

Pour toute question, merci de contacter Amélie BARRAL, par mail : amelie@comtransformative.com ou téléphone au : 07 77 73 38 61.

CONTACT

Pour toute question relative à cette formation vous pouvez contacter la personne référente.

Lionel Santucci

Mail : lionel@comtransformative.com

Téléphone : 06 33 40 84 35